

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant
nomination des membres de la Commission centrale de
réaffectation des centres psycho-médico-sociaux libres
subventionnés**

A.Gt 25-01-2007

M.B. 20-03-2007

Modifications :

A.Gt 05-09-2013 - M.B. 19-09-2013
 A.Gt 24-09-2015 - M.B. 21-10-2015
 A.Gt 01-09-2019 - M.B. 09-09-2020
 A.Gt 01-09-2021 - M.B. 22-12-2021
 A.Gt 17-06-2025 - M.B. 02-07-2025

A.Gt 08-10-2013 - M.B. 06-11-2013
 A.Gt 20-03-2019 - M.B. 16-05-2019
 A.Gt 30-10-2020 - M.B. 14-01-2021
 A.Gt 10-11-2022 - M.B. 27-01-2023
 A.Gt 21-11-2025 - M.B. 04-12-2025

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 31 janvier 2002 fixant le statut des membres du personnel technique subsidié des centres psycho-médico-sociaux libres subventionnés, tel qu'il a été modifié le 14 novembre 2002, le 8 mai 2003, le 17 juillet 2003, le 3 mars 2004, le 4 mai 2005 et notamment l'article 78 § 1^{er};

Vu la consultation des groupements les plus représentatifs des pouvoirs organisateurs et des groupements du personnel des centres psycho-médico-sociaux libres subventionnés affiliés à une organisation syndicale représentée au Conseil national du Travail;

Sur la proposition de la Ministre-Présidente chargée de l'Enseignement obligatoire et de promotion sociale et du Ministre de la Fonction publique et des Sports;

Vu la délibération du Gouvernement de la Communauté française du 25 janvier 2007,

Arrête :

Modifié par A.Gt 08-10-2013 ; A.Gt. 24-09-2015 ; A.Gt 01-09-2021

Article 1^{er}. - Sont nommés membres de la Commission centrale de réaffectation des centres psycho-médico-sociaux libres subventionnés ci-après dénommée la Commission centrale de réaffectation :

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les pouvoirs organisateurs :

EFFECTIFS	SUPPLEANTS
[Mme Siham LAABAB] ¹	[M. Gengoux GOMEZ] ²
Mme Sandrine ANDRE	M. Patrick PIERRET <i>[remplacé par A.Gt 01-09-2021]</i>
Mme Anne HERMANT	M. Christian DELORY
Mme Laurence CHANTRAIN <i>[remplacé par A.Gt 24-09-2015]</i>	Mme Delphine THERMOL
M. Maurice STASSEN	M. Dany SMEETS

¹Remplacé par l'A.Gt. 21-11-2025

²Remplacé par l'A.Gt. 21-11-2025



M. Guy BOUDRENGHIEN	M. Paul SIMONS
[Mme Céline GRILLET] ³	Mme Bénédicte BEAUDUIN
M. Stéphane VANOIRBECK	M. Paul MAURISSEN
Mme Sophie DE KUYSSCHE	

[- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les organisations représentatives des membres du personnel :]⁴

EFFECTIONNÉS	SUPPLÉANTS
[Mme Claire DE MULLIER] ⁵	[Mme Pauline HOMME] ⁶
M. David REYNAERT	M. Jean SONCK
Mme Isabelle GODEFROY	Mme Emilie HANSENNE
Mme Véronique PARACHE	M. Thierry ROLLAND
M. Damien KREUTZ	M. Fabrice PINNA
M. Cédric PACOLET	M. Fabien CRUTZEN
[M. Stéphane RASSART] ⁷	[M. Thierry DELHOUX] ⁸
[Mme Florence NICAISE] ⁹	[M. Nicolas D'ALOISIO] ¹⁰
M. Adrien ROSMAN	M. Fabrice ALTES

Modifié par A.Gt 05-09-2013 ; Remplacé par A.Gt 20-03-2019

Article 2. - 1° M. Arnaud CAMES, directeur, est nommé Président de la Commission de réaffectation;

2° Mme Sabrina GOUGAH, attachée, est nommée Présidente suppléante de la Commission de réaffectation.

Remplacé par A.Gt 05-09-2013

Article 3. – Le secrétariat est assuré par les Services du Gouvernement.

Article 4. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Article 5. - La Ministre de l'Enseignement obligatoire et de promotion sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 25 janvier 2007.

Par le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre-Présidente, chargée de l'enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA.

Le Ministre de la Fonction publique et des Sports,

Cl. EERDEKENS

³Remplacé par l'A.Gt. 21-11-2025

⁴Remplacé par l'A.Gt 17-06-2025

⁵Remplacé par l'A.Gt. 21-11-2025

⁶Remplacé par l'A.Gt. 21-11-2025

⁷Remplacé par l'A.Gt. 21-11-2025

⁸Remplacé par l'A.Gt. 21-11-2025

⁹Remplacé par l'A.Gt. 21-11-2025

¹⁰Remplacé par l'A.Gt. 21-11-2025



